

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du 2 février 2023

DÉLIBÉRATION N° 015/2023

VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL - RÉFORME DES RETRAITES

L'an deux mille vingt-trois,

Le deux février à dix-huit heures,

Le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Agnès Bourgeais, maire, suivant la convocation faite le 27 janvier 2023.

Etaient présents :

Mme Bourgeais, maire

M. Chusseau, Mme Guiu, M. Faës, Mme Coirier, M. Brianceau, Mme Daire-Chaboy, M. Quéraud, Mme Fond, M. Gaglione, M. Audubert, Mme Burgaud, adjoints

M. Bouyer, M. Pineau, Mme Hervouet, Mme Cabaret-Martinet, M. Soccoja, M. Quénéa, M. Jehan, M. Kabbaj, Mme Landier, Mme Deletang, M. Letrouvé, Mme Desgranges, Mme Leray, M. Gellusseau, M. Mabon, M. Vendé, M. Nicolas, M. Louarn, Mme Bennani, Mme Lelion, M. Le Breton, Mme Douaisi, Mme Bihan, M. Simonet, conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir à un collègue du Conseil Municipal pour voter en leur nom :

Mme Paquereau (pouvoir à M. Gellusseau), Mme Métayer (pouvoir à Mme Guiu), M. Borot (pouvoir à M. Quéraud), Mme Gallais (pouvoir à M. Faës), M. Marion (pouvoir à M. Le Breton)

Absents non excusés :

M. Le Forestier, M. Vince, conseillers municipaux

Fabienne Deletang a été désigné(e) secrétaire de séance et a accepté ces fonctions.

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FÉVRIER 2023

OBJET : VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL - RÉFORME DES RETRAITES :

M. Soccoja Jean-Michel donne lecture de l'exposé suivant :

Sous prétexte de faire des économies nécessaires à la survie du système, le gouvernement a annoncé le report de l'âge de la retraite à 64 ans avec un allongement accéléré de la durée de cotisation. Cette mesure est injustifiée.

De nombreux économistes dénoncent l'explication donnée par le gouvernement au sujet de la situation déficitaire des caisses de retraites.

Et surtout le rapport du Conseil d'orientation des retraites l'indique clairement, le système de retraites n'est pas en danger. Il n'y a aucune urgence financière.

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs et travailleuses, et plus particulièrement ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue.

Elle va aggraver la précarité de ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite, et renforcer les inégalités femmes-hommes. Ce projet gouvernemental n'a rien d'une nécessité économique, c'est le choix de l'injustice et de la régression sociale.

D'autres solutions sont possibles pour enrayer le faible déficit des caisses de retraites : s'attaquer à la fraude fiscale, taxer les superprofits et le capital, créer des emplois et augmenter les salaires, qui seront générateurs de nouvelles ressources de cotisations. Renforcer notre système de retraites nécessite des mesures de progrès et de partage des richesses.

Grâce à notre système de retraite basé sur des principes d'universalité et de solidarité l'ensemble de la population a pu voir augmenter son espérance de vie en bonne santé et régresser très fortement la misère chez les personnes âgées. C'est ce système de retraites, qui a fait ses preuves, que nous voulons préserver.

Le conseil municipal,

Vu l'avis de la commission des vœux du 26 janvier 2023.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- demande au gouvernement de retirer son projet et de chercher d'autres solutions basées sur les idéaux républicains que sont l'égalité et la fraternité.

La maire,
Agnès Bourgeois

